Juin 2020

Rapport d'activités

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

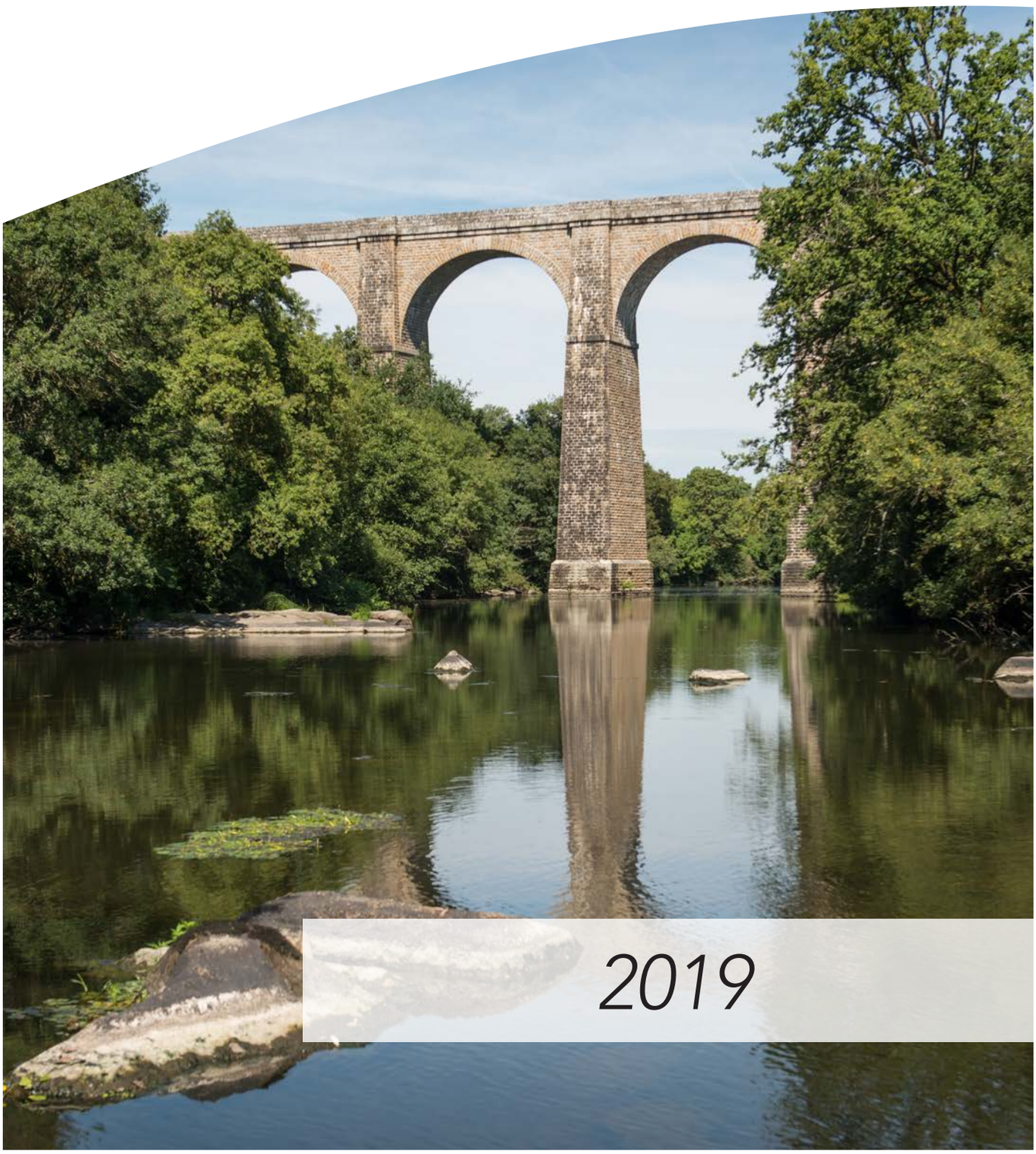

2019

Édito

L'identité vignoble nantais est forte et reconnue par ses habitants et au-delà de ses marges, et nous devons en être fiers, l'entretenir et la promouvoir.

Le Syndicat Mixte demeure le lieu du dialogue des élus autour des enjeux :

- de l'aménagement du territoire en matière de mobilités, d'habitat ou d'accueil des entreprises, déclinés dans la stratégie du SCoT ;
- de la culture et du patrimoine autour de notre musée de France situé sur la commune du Pallet et des animations labélisées du Pays d'art et d'histoire ;
- de coopération et d'innovation en matière de développement durable notamment…

Enfin, notre entité est aussi le lieu du dialogue entre les élus et tous les acteurs privés et forces vives de ce territoire ou, par exemple, le Conseil de Développement est un formidable outil participatif qui joue pleinement son rôle d'accompagnement et d'orientations des politiques publiques.

Je vous propose la lecture de ce rapport d'activités au service de tous les habitants de ce territoire auquel nous sommes si attachés.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Le Président,

François GUILLOT

Sommaire

3 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

3 Pourquoi un Syndicat Mixte ? L'animation territoriale au cœur de la mission du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais
4 Le Comité Syndical
5 Vers une nouvelle gouvernance

6 RESSOURCES HUMAINES

6 L'équipe
7 Les mouvements du personnel

8 RETOUR EN IMAGES

10 RAPPORT FINANCIER

10 Budget de fonctionnement 2019
10 Budget d'investissement 2019
11 L'essentiel des décisions budgétaires en 2019
11 Prévisions 2020

12 ACTIONS 2019

12 Aménager durablement le territoire : la planification via le SCoT
13 Expérimenter à l'échelle d'un territoire de projet : l'ingénierie grâce à un pôle ressources
16 Animer et valoriser le patrimoine du vignoble nantais : un label Pays d'art et d'histoire et un Musée de France
18 Rassembler les acteurs public et privés :
18 Le Groupe d'Action Locale LEADER
19 Le Conseil de Développement
20 Communiquer sur nos activités, valoriser le territoire et la structure

22 LE VIGNOBLE NANTAIS EN CHIFFRES

Pourquoi un Syndicat Mixte ?

L'animation territoriale au cœur de la mission du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

La coopération entre les collectivités du territoire du pays du vignoble nantais a été mise en place il y a 40 ans, pour leur permettre de mutualiser compétences et moyens. En 2020, le champ d'action du Syndicat Mixte recouvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le patrimoine, certains contrats de financement, le Conseil de Développement et le tourisme. Plus largement, il accompagne le territoire et les collectivités qui le composent en matière d'aménagement du territoire, de conseil en économies d'énergie, de connaissance et de valorisation du patrimoine local. Il offre les moyens de l'anticipation et de l'expérimentation en impulsant et en accompagnant des projets innovants, y compris via les fonds européens.

Une économie agricole fondatrice

Le vignoble nantais est un territoire reconnu au-delà de ses frontières grâce notamment à l'appellation Muscadet référencée à l'international. L'activité viticole est fondatrice de l'identité du territoire. Cette omniprésence prend ses racines dans l'histoire locale, le développement d'une économie agricole traditionnelle qui s'impose dans le paysage à travers les rangs de vigne, le ballet des machines et le rythme des saisons.

Pour autant l'identité productive du territoire ne saurait se limiter à la filière viticole : à l'est et au sud, le vignoble nantais est aussi une terre de polyculture-élevage et en vallée de la Loire, le savoir-faire maraîcher est reconnu pour ses produits phares tels que la mâche nantaise.

Le lien avec la métropole nantaise

Le pays du vignoble nantais s'inscrit dans un cadre régional élargi très attractif. Avec l'arrivée de populations, le développement économique de l'ouest ligérien créateur d'emplois accentue la pression sur les territoires qui doivent répondre aux demandes d'installation. Le vignoble nantais connaît par ailleurs une montée en puissance des territoires voisins et doit aujourd'hui saisir les enjeux du dimensionnement à l'international de la métropole nantaise.

Les relations entre l'arrière pays ressources et Nantes ont évolué au cours des siècles. Tantôt territoire ressource, tantôt lieu de villégiature, le vignoble de ce début du XXIe siècle s'impose comme un territoire témoignant d'une forte attractivité pour les urbains cherchant un cadre de vie plus rural à proximité de la métropole. Le vignoble nantais doit offrir une réponse adaptée et actualisée en permanence à cette demande.

Un patrimoine architectural, paysager et environnemental

Les moteurs de l'attractivité du vignoble nantais résident également dans la richesse du patrimoine architectural et paysager local. L'architecture de briques et tuiles « à l'italienne », le patrimoine industriel de la Sèvre Nantaise, l'ardoise et la pierre calcaire des bords de Loire offrent au territoire une palette riche et diversifiée des traditions architecturales locales. De même, les plateaux viticoles, le réseau des rivières, le marais de Goulaine et la monumentalité de la Loire offrent aux habitants et visiteurs, une densité remarquable de paysages et de réservoirs de biodiversité.

Nouveaux usages, nouveaux enjeux… nouveaux équilibres à trouver

Pour maintenir son attractivité, le défi à relever pour le territoire est de développer ses capacités d'accueil pour les habitants et les entreprises tout en préservant la qualité du cadre de vie. Vu l'évolution des attentes et des usages en matière de logement, de mobilités, de consommation, le défi est à relever collectivement.

Avec le Syndicat Mixte, le territoire s'est doté d'un espace de dialogue et de prospective pour accompagner le développement harmonieux et ambitieux du vignoble nantais. Il a construit un outil mutualisé dont la mission est de travailler à la recherche de cet équilibre. Il s'agit pour le territoire de savoir connaître, préserver et transmettre son patrimoine, de définir des stratégies à long terme, mais aussi d'innover, d'expérimenter. En cela, l'animation territoriale est au cœur de la mission du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

Le Comité Syndical

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical composé de délégués des collectivités adhérentes. Le Comité Syndical est un lieu de discussion sur l'ensemble des projets du Syndicat Mixte. Il délibère sur les propositions faites par les commissions et le bureau.

Organe décisionnel de la structure, il se réunit environ tous les deux mois, pour débattre et voter les projets. Il vote également chaque année le budget. Ses séances sont ouvertes au public. Il est composé de 49 élus (39 titulaires et 10 suppléants) issus des 29 communes membres. La population de chaque collectivité détermine son nombre de délégués.

LE BUREAU

LES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DU COMITÉ SYNDICAL

*** au 19 juin 2020**

Vers une nouvelle gouvernance

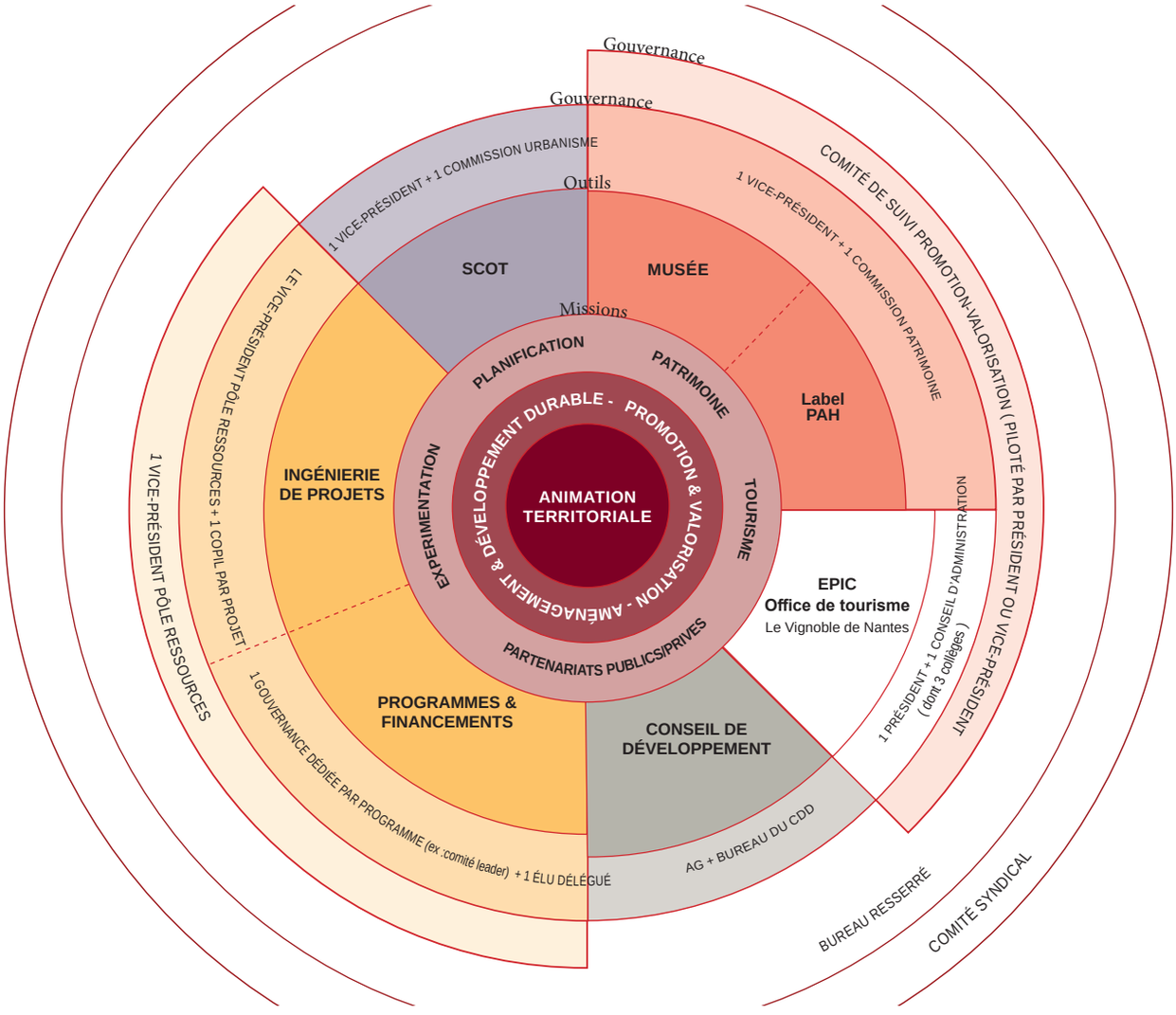

Les statuts du syndicat ont été modifiés par délibération en décembre 2019 pour prendre en considération la feuille de route validée en juillet 2019. La gouvernance du syndicat s'organisera autour de :

- Un **comité syndical** dont les représentants sont désignés par les collectivités adhérentes. Le nombre de représentants est défini par les statuts.
- Un **bureau resserré** composé :
  - du président/ de la présidente
  - des vice-président.e.s en charge du SCoT, du Patrimoine, et du pôle Ressources
  - des président.e.s des intercommunalités
  - des maires de Vertou et Basse Goulaine
- Des **commissions** :
  - SCoT : représentants des deux intercommunalités
  - Patrimoine (Musée, Pays d'art et histoire) : représentants des deux intercommunalités et de Vertou et Basse Goulaine
  - Pôle ressources : composé des représentants des deux intercommunalités. La composition pourra évoluer en fonction des projets.

  Les commissions sont créées par le comité syndical. Les membres des commissions sont désignés sur proposition des collectivités adhérentes, en priorité parmi les délégués titulaires ou suppléants au comité syndical.
- Une **conférence des maires** qui a pour vocation d'impliquer les maires dans le projet du territoire et la vie du syndicat. Elle se réunira, a minima, une fois par an.

L'équipe*

Directrice
Lydie HÉRAULT - VISSET

Responsable de la gestion administrative et financière
Philippe CARO

Assistante de direction et des chargés de mission
Emilie GRANGES

Chargée de communication
Ludivine JOURDAN

Gestion de la boutique Musée et assistante SCoT
Claudie GANACHEAU

Chargé de mission SCoT
Jonathan RETIERE

Chargée de programme LEADER
Stéphanie ARNAUD

Conseiller en énergie
Guillaume MARRET

Conseiller en énergie
Gaëtan BOSSIS

Animatrice du Conseil de développement
Arielle GARNIER

Responsable du service patrimoine et animatrice de l'architecture et du patrimoine
Clotilde DUPÉ-BRACHU

Chargée de valorisation du patrimoine
Anne-Lise AUFFRET

Médiatrice culturelle
Fleur SUTEAU

Chargée de conservation et de recherche
Marion ORILLARD

*** au 19 juin 2020**

Les mouvements du personnel

Arrivées :

- Gaëtan BOSSIS au poste de conseiller en énergie partagé à compter du 8 avril 2019
- Mailys MAILLET : de juillet à octobre au poste d'agent d'accueil au musée
- Marion PLOQUIN : de mars à juillet au poste de chargée de valorisation du patrimoine, en remplacement d'Anne-Lise AUFFRET
- Daphnée POUZERATE au poste de responsable administrative et financière à compter du 4 février 2019
- Coralie TANNEAU : d'avril à juillet au poste d'animatrice du conseil de développement, en remplacement d'Arielle GARNIER

Départs :

- Armelle MOITREL, responsable administrative et financière, a été placée en disponibilité pour convenances personnelles du 21 février 2019 au 30 avril 2021

Avancements :

- Anne-Lise AUFFRET a été titularisée sur son grade d'attaché de conservation du patrimoine le 1er novembre 2019

Stages :

- Charline CASSARD du 15 avril au 9 novembre 2019, sujet du stage : énergie et bâtiments durables
- Liam PICARD du 18 mars au 30 août 2019, sujet du stage : observatoire des paysages
- Camille BIHAN du 14 janvier au 12 juillet 2019, sujet du stage : chantier des collections
- Chrystel BARTHÉLEMY, du 21 au 26 avril 2019, sujet du stage : découverte du service
- Noyale LE PABIC, du 11 juin au 31 juillet 2019, sujet du stage : découverte du service et programmation pour les individuels
- Chloé LE BOULER, du 25 novembre au 20 décembre, sujet du stage : recherche sur le négoce

Service civique

- Joséphine KHADRI du 5 novembre 2018 au 5 juillet 2019, Mise en œuvre et valorisation du chantier des collections au Musée du Vignoble Nantais

Vacations

- Valérian DENÉCHAUD, médiation Pays d'art et d'histoire (PAH)
- Anna ROECK, médiation au Musée du Vignoble Nantais
- Ambre BRUNEAU, accueil au Musée du Vignoble Nantais
- Bérengère COUSIN, accueil au Musée du Vignoble Nantais

JANVIER

Finalisation du dispositif CEE TEPCV finançant des opérations comme la rénovation énergétique de la salle du Pampre d'Or à Monnières

MARS

Atelier filière BIMBY à la Haye-Fouassière

MARS

Tournage vidéos retours d'expérience sur l'opération BIMBY

JUILLET

Visite par le comité LEADER, du projet de rénovation énergétique de la maison des associations de Maisdon-sur-Sèvre

AOÛT

Visite «Raconte-moi le Vignoble Nantais» pour le famille au Musée du Vignoble Nantais

SEPTEMBRE

Visite par les services et élus de la Région des Pays de la Loire, du projet d'aménagement de la coulée de la Logne à Vallet

AVRIL

Début de l'exposition «C'est quoi ce chantier» consacrée au chantier des collections du Musée du Vignoble Nantais

AVRIL

Soirée de valorisation BIMBY au Landreau

MAI

Mise en service de la rampe d'accès au Musée du Vignoble Nantais

OCTOBRE

Lancement de la saison 2019-2020 de l'Université sur Lie, sur la thématique de l'Observatoire Photographique des Paysages

NOVEMBRE

1ère rencontre de l'innovation sociétale en Vignoble Nantais, organisée le 29 novembre 2019 à Gorges

DECEMBRE

Soirée d'accueil des nouveaux membres du Conseil de Développement au Musée du Vignoble Nantais

Budget de fonctionnement 2019

Dépenses

Total des dépenses de fonctionnement : 2 121 363 € dont :

1 606 617 € pour le pôle SCoT-Pays et 514 746 € pour le pôle Musée-Culture.

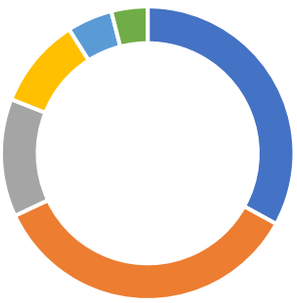

- Personnel : 33%
- Office de Tourisme : 35%
- Actions : 13%
- Administration générale : 10%
- Amortissement : 5%
- Dépenses imprévues : 4%

Recettes

Total des recettes de fonctionnement : 2 121 363 € dont :

1 606 617 € pour le pôle SCoT-Pays et 514 746 € pour le pôle Musée-Culture.

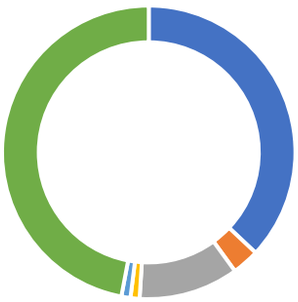

- Participation des collectivités : 37 %
- Fonds européens : 3%
- Excédents antérieurs : 11%
- Etat : 1%
- Région et département : 1%
- Autres recettes (participations collectivités adhérentes à l'Office de tourisme, taxe de séjour, loyer écocyclerie, entrée et boutique musée, amortissements) : 47 %

Budget d'investissement 2019

Dépenses

Total des dépenses d'investissement : 1 604 782 € dont :

113 900 € pour le pôle SCoT-Pays et 1 490 882 € pour le pôle Musée-Culture.

- Travaux / remboursement emprunt : 90%
- Matériel informatique, mobilier : 1%
- Actions : 3%
- Amortissement : 2%
- Autres : 4%

Recettes

Total des recettes d'investissement : 1 911 852 € dont :

420 970 € pour le pôle SCoT-Pays et 1 490 882 € pour le pôle Musée-Culture.

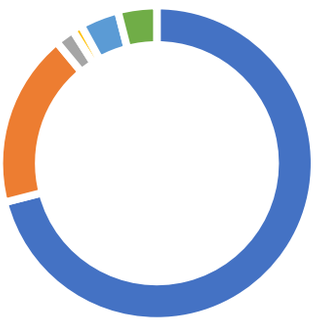

- Emprunts : 71%
- Excédents antérieurs : 18%
- Virement de la section de fonctionnement : 2%
- Région et département : 1%
- Amortissements : 4%
- Autres : 4%

L'essentiel des décisions budgétaires en 2019

Pôle SCoT-Pays :

- Maison de Pays : quelques travaux visant à diminuer les consommations énergétiques et quelques travaux d'entretien
- SCoT : adhésion à l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise)
- Développement durable : convention avec Clisson Sèvre Maine Agglo pour une mission DD-RSO à compter du 1er janvier 2019 pour une durée de 18 mois, renouvellement de la mission de Conseil en Énergie Partagé (CEP)
- Leader : budget pour travailler sur l'innovation sociale territoriale
- Conseil de développement : renouvellement poste animateur du conseil de développement (0,5 ETP)
- Communication : reportage photo, communication sur la nouvelle feuille de route du syndicat
- Ecocyclerie : réfection du parking

Pôle Musée-Culture

- Musée et réserves : poursuite des travaux de réhabilitation du musée et de l'aménagement des réserves, chantier des collections, réalisation d'ateliers dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour la commune du Pallet, appel à projets national sur la valorisation des collections via le numérique
- PAH (Pays d'art et d'histoire) : l'axe de travail en 2019 est celui des paysages, mise en place d'un observatoire photographique des paysages, coordination et réalisation de la communication des Journées Européennes du Patrimoine

Prévisions 2020

Le débat d'orientation budgétaire 2020 a été organisé le 16 décembre 2019

Participation des collectivités membres :

- SCoT : maintien du coût par habitant soit 1,37 € (143 176 € en 2020)
- Pays : maintien du coût par habitant soit 2,02 € (211 106 € en 2020)
- Musée : maintien du coût par habitant soit 2,70 € (374 339 € en 2020)

Pôle SCoT-Pays :

- Maison de Pays : réalisation d'un audit thermique et énergétique et réalisation de travaux visant à diminuer les consommations énergétiques.
- SCoT : finalisation de la procédure de modification du SCoT, évaluation du SCoT pour identifier les sujets d'avenir et à enjeux du territoire, révision du SCoT.
- Pôle ressources : adhésion à l'AURAN, élaboration de la Charte de Territoire, organisation d'un « forum de l'innovation sociale en vignoble nantais », poursuite de la mobilisation du projet alimentaire (approvisionnement local et circuits courts).
- LEADER : poursuite de l'accompagnement sur l'innovation sociale territoriale.
- Conseil de développement : reconduction du poste d'animateur du conseil de développement (0,5 ETP).
- Communication : réalisation d'une nouvelle charte graphique, réalisation d'un reportage photo, acquisition d'un nouvel appareil photo et mise à jour de logiciel.
- Ecocyclerie : le bail expire en août 2020 : Réflexion sur la vente du bâtiment.

Pôle Musée-Culture :

- Musée : fin des travaux de réhabilitation et de mises aux normes du Musée et de l'aménagement des réserves, poursuite du chantier des collections, participation à la Nuit Européenne des Musées et aux Journées Européennes du Patrimoine, finalisation de la maquette virtuelle.
- PAH : poursuite de l'axe de travail défini en 2019, celui des paysages. Organisation de l'Université sur Lie, mise en place d'une convention avec la Région pour permettre d'engager la recherche sur le négoce.

Aménager durablement le territoire

La planification via le SCoT

Le Syndicat Mixte a pour mission d'assurer la mise en œuvre du SCoT, document qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement durable d'un territoire à une échelle de 15 à 20 ans.

Au cœur de la réflexion, 12 élus composent la commission SCoT et se réunissent environ une fois par mois. La commission a pour mission de travailler à la mise en œuvre du SCoT et de proposer les grandes orientations de son évolution.

Animation du SCoT

13 commissions se sont réunies en 2019 pour étudier 4 révisions générales et 1 déclaration de projet valant mise en compatibilité de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), 7 modifications et 4 modifications simplifiées de PLU. La commission a par ailleurs analysé le projet de Site patrimonial remarquable de la commune de Clisson. Sur le volet opérationnel ont été analysés 4 permis d'aménager et 2 permis de construire. La commission a par ailleurs proposé un avis au Comité syndical pour 2 PLU(i) de territoires voisins maugeois et vendéens ainsi que sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CC Sèvre et Loire. Enfin, 3 dossiers soumis au passage devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial ont été étudiés.

Au-delà de la commission, le message du SCoT a été porté par différents moyens :

- Le conseil permanent aux collectivités dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme
- Les interventions auprès des différents publics : faculté de géographie, scolaires, Réseau Rural Régional

Le SCoT du pays du vignoble nantais a continué à participer aux travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Equité des Territoires (SRADDET) des Pays-de-La Loire.

La modification n°01 du SCoT du Pays du Vignoble Nantais a également été engagée au cours de l'année 2019 avec une enquête publique réalisée entre le 12 novembre et le 13 décembre 2019.

Enfin, le SCoT a engagé dans le cadre de son adhésion à l'AURAN un travail en vue de la constitution d'un outil d'analyse de la consommation foncière. Ces travaux ont été menés en collaboration avec les services des intercommunalités en vue de mettre en place un outil mobilisable à l'échelle du territoire.

Grandes actions 2019

- Evaluation de l'état de l'occupation et de la commercialisation des zones d'activités
- Engagement de la procédure de modification du SCoT

Projets 2020

Début 2020, les élus du Syndicat Mixte décident d'engager la révision du SCoT sur la base de réflexions nouvelles :

- Adapter le schéma à la montée en puissance de l'intercommunalité dans l'organisation territoriale (habitat, économie, environnement)
- Requestionner l'équilibre économique établi dans le SCoT au regard de l'attractivité grandissante
- Prolonger la réflexion sur les conséquences en termes d'habitat des dynamiques actuelles (accueil des populations, localisation des besoins, pression sur les espaces agricoles et naturels...)
- Anticiper les conséquences sur les services, les flux, les espaces environnementaux et agricoles…

Expérimenter à l'échelle d'un territoire de projet

L'ingénierie grâce à un pôle ressources

Le pôle ressources propose un service d'animation territoriale qui met en commun des compétences pour proposer au territoire du conseil, de l'animation, des études, afin d'accompagner des politiques publiques innovantes. Ce service est à géometrie variable et s'adresse à l'ensemble des collectivités du territoire.

Le Syndicat Mixte a pour vocation de mettre à disposition une ingénierie de projets au service du territoire pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre opérationnelle du SCoT, réaliser des études et de la conduite de projets, expérimenter, conseiller les acteurs.

Cette ingénierie se mobilise également pour la recherche de financement et répondre à des appels à projets (ex : Territoire à énergie positive pour la croissance verte -TEPCV) et animer des contractualisations (ex : LEADER).

L'opération Bimby

Expérimentale et innovante, la démarche « BIMBY » repose sur la division volontaire de terrains déjà construits, pour permettre la construction de nouvelles habitations sans incidence sur l'emprise des espaces agricoles ou naturels. En 2018, 7 communes ont participé à l'opération Bimby permettant l'organisation de 215 ateliers avec les habitants.

En début d'année 2019, le Syndicat Mixte a organisé un atelier filière avec pour objectif de présenter aux professionnels de l'immobilier de venir prendre connaissance des enseignements principaux de l'opération Bimby. Une soirée valorisation a réuni 80 personnes, élus et habitants ayant participé à l'opération. La synthèse de cette opération grande ampleur a été réalisée grâce aux participants sous format vidéo disponible en ligne à l'adresse suivante :
www.youtube.com/watch?v=_0MG8ilF5eg

Chiffres clés en 2019

- **9** commissions qui ont étudiés 25 dossiers
- **215** entretiens menés dans le cadre de l'opération Bimby
- **221** projets de logements dessinés

L'Observatoire Photographique des Paysages

En 2019, élus et agents ont travaillé à la faisabilité et à la définition d'un observatoire photographique des paysages du vignoble nantais. Un stagiaire – ingénieur paysagiste a été accueilli pendant 6 mois dans ce but.

L'observatoire est un outil utilisant la photographie et la reconduction de clichés pour faire apparaître les évolutions ou les persistances dans les paysages. A la jonction du développement durable, du patrimoine et de l'aménagement du territoire, il sera un outil d'évaluation du SCoT et d'animation auprès des habitants via les outils du label « Pays d'art et d'histoire ». En lien avec ces deux compétences du Syndicat Mixte, les questions paysagères ont été débattues avec les élus et avec de nombreux partenaires. Le travail réalisé a permis et de proposer des points de vigilance pour les 7 unités paysagères du territoire.

Le «laboratoire» de l'observatoire : échanges avec les partenaires

Projets 2020

- Validation des points de vigilance et de l'itinéraire photographique par le comité de pilotage
- Première campagne photographique
- Publication d'une brochure « Parcours » présentant les unités paysagères

Le service de Conseil en Energie Partagé (CEP)

Depuis 2015, le service consiste en la mutualisation d'une compétence et d'une expertise énergie entre plusieurs collectivités. Les techniciens accompagnent ainsi les élus et les services dans la définition d'une stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine public. Fin 2019, le service compte 19 collectivités adhérentes.

Bilan du patrimoine communal

La majorité des collectivités ont reçu un état de suivi de leurs consommations et des préconisations d'amélioration. Ce travail n'est toujours pas achevé pour quelques collectivités dû, principalement, à une demande forte sur l'accompagnement et des problématiques d'accès aux données. Une évolution des outils est abordée et se poursuivra en 2020.

Accompagnement

Une quinzaine d'accompagnements ont été réalisés en 2019. Principalement sur des projets de rénovation lourde et de construction.

Démarches collectives

Contribution aux contractualisations :

- Contrat de développement des énergies renouvelables. Sur les 4 projets intégrés au contrat, 3 projets de géothermie ont été signés, et 1 projet a été annulé.
- Finalisation des travaux CEE TEPCV

Future réglementation thermique, RE 2020 avec l'expérimentation E+C- pour « réduction des consommations et de l'empreinte carbone ». Expérimentation sur 3 projets en 2018, 1 nouveau projet en 2019.

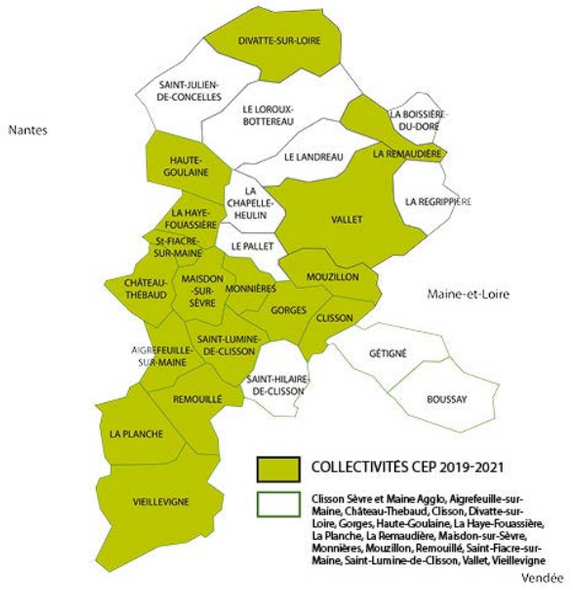

Les collectivités adhérentes au service CEP

Recrutement d'un second Conseiller et accueil d'une stagiaire

L'année 2019 a été l'occasion de développer le service avec le recrutement d'un second conseiller en avril pour assurer l'accompagnement des nouvelles collectivités adhérentes. Par ailleurs, l'accueil d'une stagiaire sur 6 mois aura permis au service d'avancer l'axe du bilan du patrimoine.

Visite du Musée du Vignoble Nantais sous un angle énergétique

L'organisation du comité du pilotage du service en décembre a été l'occasion de présenter le déroulé du projet, avec une vision globale du bâtiment et de visiter les travaux d'améliorations énergétiques réalisés.

Visite du Musée du Vignoble Nantais, décembre 2019

Projets 2020

- Avancer les bilans du patrimoine des nouvelles collectivités adhérentes
- Evolution des outils informatiques
- Accompagnement important sur les nouvelles réglementations :
  - La RE2020 qui, suite à l'expérimentation E+C-, vient remplacer la RT2012 au 1er janvier 2021
  - Le décret tertiaire 2019, qui oblige à réduire les consommations des bâtiments de plus de 1000m², les objectifs sont ambitieux - 40% en 2030 - 50% en 2040 et - 60% en 2050
- Accompagnement sur la fin des tarifs réglementés des « petits » contrats d'électricité et gaz
- Animation scolaire auprès des établissements publics et privés sous forme d'un défi inter-établissements pendant la saison hivernale 2020/2021
- Création d'un pôle ressource : création d'une maquette et matériauthèque

La mission Développement durable auprès de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Clisson Sèvre Maine Agglo a sollicité un soutien en ingénierie auprès du Syndicat Mixte pour assurer une mission « DD-RSO » (Développement Durable - Responsabilité Sociétale des Organisations). Une convention définissant les modalités pratiques et financières de la réalisation de ces missions a été signée entre les deux parties, pour une durée de 18 mois allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2020 et pour un équivalent de 0,5 ETP.

La mission comprend :

- L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial
- La coordination de la semaine du développement durable
- La coordination des dispositifs de contractualisation sur ces politiques (TEPCV, …)
- Le suivi de l'adhésion à global compact : rédaction du rapport d'étape
- L'élaboration du rapport de développement durable

Convention avec Alisée

Une convention avec Alisée a été mise en place pour assurer des permanences délocalisées de l'Espace Info Energie de Nantes sur le territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo. Cette convention prévoit également l'animation de 4 ateliers dans le cadre de la semaine du développement durable et l'organisation d'un forum de l'habitat.

Comité de pilotage Plan Climat Air Energie Territorial, octobre 2019

Chiffres clés en 2019

- **14** réunions (commission, comité de pilotage, etc.)
- **2** temps de concertation avec les acteurs du territoire

Projets 2020

- Poursuite de la convention jusqu'au 30 juin

La convention CEE TEPCV

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, le pays du vignoble nantais a bénéficié des Certificats d'Economie d'Energie pour la Croissance Verte (CEE TEPCV) pour un volume de 400 Gwh, représentant 1 600 000 euros pour les collectivités du territoire. Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) permettent de valoriser les travaux de rénovation thermique et énergétique des bâtiments, par le versement d'une « prime énergie » au maître d'ouvrage.

Au total, ce sont 18 collectivités qui ont pu bénéficier d'une valorisation de leurs travaux en CEE TEPCV pour 46 projets et un montant de travaux éligibles de 1 307 012 €.

65% de l'enveloppe a concerné des travaux de rénovation de bâtiments publics (changement de chaudière, isolation, changement de menuiseries, rénovation globale) et 35% de des travaux de rénovation de l'éclairage public.

Financement CEE TEPCV pour le remplacement de l'ensemble des menuiseries et l'isolation des parois du séchoir du Liveau, juillet 2019

Projets 2020

- Réflexion sur la mise en place d'une valorisation mutualisée des CEE.

Animer et valoriser le patrimoine du vignoble nantais

Un label Pays d'art et d'histoire et un Musée de France

À travers l'animation du label « Pays d'art et d'histoire » et la gestion du Musée du Vignoble Nantais, le service Patrimoine a pour mission principale l'appropriation du territoire par ses habitants. Ses actions consistent à approfondir les connaissances sur ce qui contribue à l'identité du vignoble nantais et à les transmettre sous diverses formes pour toucher le public le plus large.

Elles mobilisent 4 agents à temps plein et 1 agent à temps partiel. Le musée accueille un saisonnier de 3 mois et demi chaque année.

Travaux de réhabilitation du Musée du Vignoble Nantais

Engagés en 2018, les travaux de réhabilitation du musée et d'aménagement d'un local de réserves se sont principalement déroulés au cours du printemps 2019. Ils ont permis d'améliorer l'accessibilité du musée (rampe d'accès, sanitaires…), d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment (passage à la géothermie, isolation, changement de menuiseries) et d'accueillir les collections non exposées dans de meilleures conditions de conservation. Une nouvelle signalétique a été positionnée en bord de route. Les travaux ont été réalisés en réduisant a minima les moments de fermeture au public. Malgré les conditions parfois complexes, l'équipe a réussi à maintenir des conditions d'accueil minimum et il n'y a pas eu de retour négatif des publics.

Chiffres clés en 2019

- **11** puits de géothermie forés autour du conservatoire des cépages
- **700** objets maintenus à moins de 0,1% d'oxygène pendant 3 semaines dans une bulle de plus de 200 m³ pour la réussite de la désinfestation par anoxie.
- **145** participants à l'Escape Game sur le site de Pont-Caffino
- **3 377** jeunes accueillis dans le cadre scolaire ou d'accueils de loisirs
- **19 000** visiteurs recensés sur le territoire lors des Journées Européennes du Patrimoine

Chantier des collections

Parallèlement aux travaux sur les bâtiments, l'équipe a conditionné l'ensemble des objets devant être transportés vers les nouvelles réserves extérieures. Le transport a été réalisé grâce au mécénat de compétence de l'entreprise Blanloeil et aux équipes techniques de Maisdon-sur-Sèvre. A leur arrivée dans le nouveau local, toutes les pièces en matière organique ont subi une anoxie (privation d'oxygène) de 3 semaines pour éviter toute infestation.

Pour les prochaines entrées d'objets dans les réserves (retour de prêts, nouvelles acquisitions), il est prévu un espace de quarantaine qui permettra de s'assurer que ces pièces ne seront pas porteuses d'insectes nuisibles.

La « bulle » d'anoxie, octobre 2019

Valorisation du Chantier des collections

Le chantier a été valorisé auprès des publics à travers plusieurs actions : la page Facebook du musée, la création d'atelier pédagogique et d'un jeu de cartes et la réalisation d'une exposition temporaire.

Cette exposition nommée «C'est quoi ce chantier ? - Les coulisses d'un Musée de France» a bénéficié d'un retour du public particulièrement positif et a permis de bien faire accepter les conséquences parfois négatives sur les conditions de visite.

De nouvelles animations pour découvrir l'identité du vignoble nantais

Dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire », le service a proposé au cours de l'été deux nouvelles animations qui ont rencontré un grand succès auprès du public. La première innove quant au thème : le site du Hellfest. Il s'agit d'une explication du développement du festival et du site et d'une mise en perspective dans l'histoire des jardins. La seconde innove quant à la forme : un escape game sur le site de Pont-Caffino.

Par petits groupes, les familles sont invitées à répondre à des énigmes pour découvrir l'histoire du site, dans un temps limité.

Ces activités ont été l'occasion de nouer de nouveaux partenariats avec des acteurs du territoire : Hellfest Productions et la base de loisirs de Pont-Caffino. Leur succès a montré qu'elles répondent à une attente des habitants, au niveau du fonds comme de la forme, elles seront donc de nouveau proposées en 2020.

Visite guidée sur le site du Hellfest, août 2019

Escape game à Pont Caffino, juillet 2019

Un comité scientifique pour un CIAP

Le label « Pays d'art et d'histoire » prévoit la mise en œuvre d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). Il s'agit d'un espace permanent et accessible qui doit donner les clés de lecture du Pays à travers son patrimoine. Par exemple, expliquer/valoriser l'architecture modeste des villages permettrait de mieux faire comprendre ce qu'elle représente dans l'histoire du territoire, de mieux la faire apprécier et ainsi peut-être de mieux la protéger.

En vignoble nantais, il est prévu plusieurs pôles thématiques s'appuyant sur des sites d'ores et déjà existants, notamment le Musée du Vignoble Nantais et le Domaine Départemental de la Garenne Lemot. Un comité réunissant des personnalités aux regards multiples a été réunis à 5 reprises pour échanger sur les informations à valoriser dans ce cadre.

Projets 2020

- Mise en œuvre de maquettes numériques en 3 dimensions des pressoirs anciens du musée
- Mieux accueillir les individuels au musée : refonte de la médiation par l'écrit au musée (étiquettes, panneaux… à actualiser et mettre en cohérence), conception et réalisation d'un nouveau plan-guide
- Fin de l'installation des collections dans les nouvelles réserves et début du récolement
- Réalisation d'une brochure « Focus » autour du site du Hellfest
- Accueil d'un.e stagiaire pour la valorisation de l'œuvre du poète palletais Lavaur
- Finalisation et validation du Plan d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, document préparatoire à la mise en œuvre d'un CIAP
- Signature d'une convention avec la Région Pays de la Loire pour la mise en œuvre d'un inventaire du patrimoine autour du négoce des vins de Nantes aux XIX^{e} et XX^{e} siècles

Rassembler les acteurs publics et privés

Le Groupe d'Action Locale LEADER

Le Syndicat Mixte anime le programme LEADER, politique européenne pour un développement rural innovant associant les acteurs locaux. Pour 2014-22, le vignoble nantais bénéficie de 2M€ de fonds européens. Le Syndicat porte ce programme avec le partenariat local. LEADER soutient des projets publics et privés innovants visant à préserver l'environnement et les ressources énergétiques, valoriser le patrimoine culturel et paysager, innover dans les entreprises, développer les services publics et les usages numériques.

Le Syndicat Mixte apporte une ingénierie et une aide au montage de dossiers. La conduite du programme est confiée à un groupe local composé de représentants publics et privés du territoire : le comité LEADER. Cette instance définit et ajuste le programme, attribue les subventions FEADER et débat du projet de territoire.

Examen et décision de soutien à 12 nouveaux projets

Le comité a examiné et retenu 12 nouveaux projets (4 décisions et 9 avis favorables). La subvention la plus élevée est de 100 000 €, attribuée au titre des « grands projets » attractifs.

Réflexion et plan d'actions pour accompagner l'innovation sociétale

Un groupe de volontaires du comité LEADER s'est constitué pour proposer des solutions d'accompagnement de l'innovation sociale territoriale. Un plan d'actions a été élaboré pour connaître et reconnaître les initiatives, les impulser, les mettre en réseau, apporter un appui méthodologique et mettre des moyens.

1ère rencontre de l'innovation sociétale en vignoble nantais

Le 29 novembre 2019 à l'invitation du collectif LEADER, 70 acteurs locaux, entrepreneurs, associations, élus, agents des collectivités, ont échangé sur les réponses à apporter à des besoins sociaux non satisfaits. Des porteurs de projets sont intervenus : tiers lieux collaboratifs, entreprises engagées dans la boucle locale, initiatives pour renforcer les liens sociaux…

Présentations d'initiatives et débats, à l'occasion de la 1ère rencontre de l'innovation sociétale en Vignoble Nantais, organisée le 29 novembre 2019 à Gorges

Chiffres clés en 2019

- **4** réunions du comité (25 représentants publics et privés présents)
- **42** projets soutenus (28 publics, 14 privés) pour 1 219 000 € FEADER depuis 2015
- **3 200 000 €** : coût total d'investissement financé pour ces 42 projets ; Aide FEADER moyenne : 28 000 €
- **17** projets ont perçu leur subvention européenne (pour 330 000 €) depuis 2015

Projets 2020

- Poursuivre l'animation du programme, attribuer les subventions
- Assurer la perception des subventions par les bénéficiaires
- Soutenir l'innovation sociétale : état des lieux, rencontre « pro » et manifestation grand public
- Préparer le.s futur.s programme.s LEADER 2021-2027

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement du Vignoble Nantais a une fonction consultative auprès des élus du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. C'est une instance de concertation, d'échanges, de débats, de propositions et d'initiatives qui vise à offrir un regard complémentaire ou différent sur l'avenir du territoire.

Lieu d'échange et de réflexion, il permet d'associer la société civile à la conduite des politiques publiques et se veut force de proposition, capable grâce à ses avis d'éclairer les élus dans leurs choix.

Le Conseil de Développement s'est intéressé à une variété de sujets à la demande du Syndicat Mixte : production d'énergie renouvelable, conditions d'accueil des gens du voyage, préservation du paysage, organisation des zones d'activités, ...

Renouvellement des membres

En 2019, le conseil de développement a entrepris de renouveler sa composition et a accueilli, 16 nouveaux membres suite à un appel à candidatures. Le Conseil de Développement se donne pour horizon commun l'intérêt général des habitants du territoire aujourd'hui et demain.

Auto-saisine sur le logement des nouveaux actifs

L'installation des populations actives dans le vignoble nantais a été retenu comme axe de réflexion pour l'année 2019. Le Conseil de Développement a travaillé sur ce sujet au travers de temps de rencontre, de diagnostics et de débats ainsi que d'une enquête auprès des entreprises du Vignoble.

Pour la restitution de ses travaux, le groupe de travail a retenu le format « vernissage d'exposition » pour mobiliser les participants en leur proposant un moment d'échange. Inauguré début 2020 dans le cadre de l'assemblée plénière du Conseil de Développement ce format a remporté un franc succès. L'exposition réalisée est consultable en ligne et les membres du Conseil se tiennent à la disposition des élus du Syndicat Mixte pour une nouvelle présentation.

Groupe de travail «Se loger et travailler dans le Vignoble Nantais», décembre 2019

Chiffres clés en 2019

- **44** membres : 22 représentants d'organisations économiques, sociales, culturelles, éducatives et environnementales et 22 personnes siégeant à titre individuel
- **8** réunions de bureau
- **5** groupes de travail sur le logement qui ont réuni 18 membres du Conseil et 13 intervenants extérieurs
- **42** retours d'entreprises à l'enquête réalisée dans le cadre de l'auto-saisine sur le logement

Projets 2020

- Le Conseil de développement souhaite inscrire ses travaux dans le calendrier du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et accompagner les élus dans l'élaboration de la charte de territoire et des documents de prospective et de planification résultant de ce projet
- A la demande des élus, il travaille actuellement sur l'accueil des entreprises innovantes

Communiquer sur nos activités, valoriser le territoire et la structure

Composé d'un agent, le service communication s'occupe de la conception et de la mise en place des principaux outils de communication communs, tel que :

- la lettre d'information,
- le rapport d'activités,
- les deux sites internet du Pays et du Musée,
- la carte de voeux,
- la papeterie, etc.

Il accompagne aussi les différents chargés de missions dans leurs actions de communication :

- plans de communication,
- relations presse,
- création de supports,
- etc.

La fréquentation des sites internet en nette augmentation

L'année 2019 signe la deuxième meilleure fréquentation du site internet après l'année 2012, avec plus de 17000 visiteurs uniques. Cette augmentation fait suite à la mise en ligne des deux nouveaux sites www.vignoble-nantais.eu et www.musee-vignoble-nantais.eu fin 2017.

Développement de la vidéo : des formats courts

6 nouvelles vidéos ont été postées en 2019 sur la chaîne Youtube «Vignoble Nantais». Parmi elles : 2 vidéos courtes présentant un retour d'expérience sur l'opération Bimby. Un nouveau format pour les captations des conférences de l'Université sur lie, plus court, sous forme d'interview de moins de 5 minutes a aussi été retravaillé. En tout, ces vidéos représentent près de 900 vues sur l'année.

Chiffres clés en 2019

- **4** lettres d'information diffusées par an
- **78 648** pages vues sur les deux sites internet pour **17008** visiteurs uniques
- **6** nouvelles vidéos sur la chaîne Youtube «Vignoble Nantais» en 2020
- **+ de 50 000** documents diffusés en vignoble nantais et autour

Conception graphique de 2 expositions pour le Musée du Vignoble Nantais

Deux expositions ont été totalement conçues en interne pour le Musée du Vignoble Nantais. L'exposition «C'est quoi ce chantier», a intégré le parcours du Musée afin de faire connaître le chantier des collections. Une deuxième serie de bâches «Grands formats» a été réalisée, mettant en valeur des images de la viticulture d'aujourd'hui.

Accompagnement 1ere rencontre de l'innovation soci(ét)ale et appel à candidature du Conseil de Développement

La communication autour de ces deux projets a été totalement conçue en interne. Un plan de communication et une déclinaison de visuels (affiches, invitations), a été réalisé en collaboration entre chargées de mission et chargée de communication.

Refonte du rapport d'activités

Le présent rapport d'activité a été retravaillé afin de le rendre plus attractif et plus clair sur le fonctionnement du Syndicat Mixte.

Projets 2020

- Lancement d'une réflexion sur une nouvelle charte graphique pour la structure
- Démarche d'accueil des élus du futur mandat 2020-2026 : création d'un livret

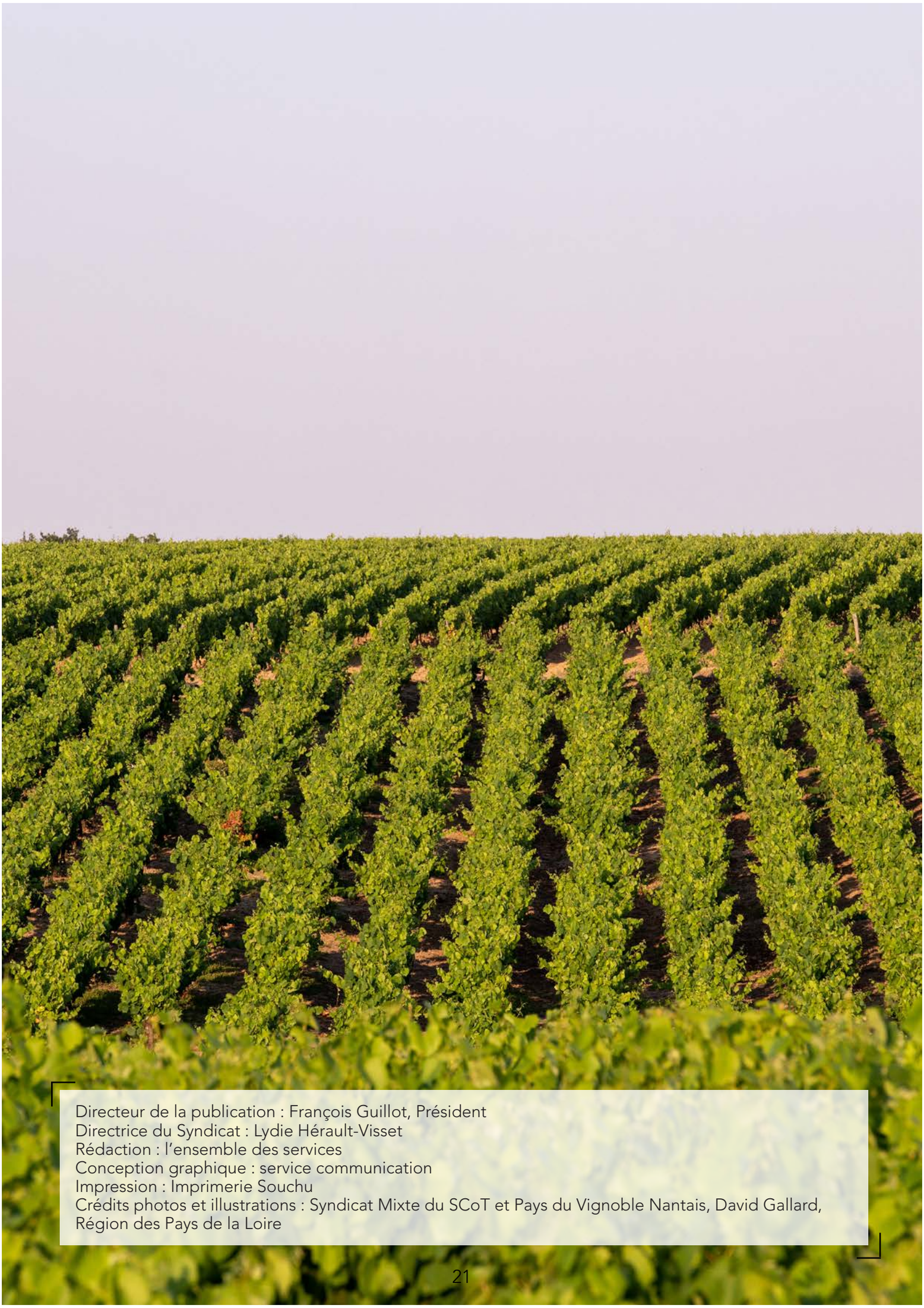

Directeur de la publication : François Guillot, Président
Directrice du Syndicat : Lydie Hérault-Visset
Rédaction : l'ensemble des services
Conception graphique : service communication
Impression : Imprimerie Souchu
Crédits photos et illustrations : Syndicat Mixte du SCoT et Pays du Vignoble Nantais, David Gallard, Région des Pays de la Loire

Le vignoble nantais en chiffres

29
communes

137 000
*habitants **

40 *ans*
de coopération entre les différentes intercommunalités du territoire à l'échelle du Vignoble Nantais

626
km²

30 857
emplois
*sur le territoire des 2 intercommunalités**

17
minutes de train entre Clisson et Nantes

4 *collectivités adhérentes*

dont
CC Sèvre & Loire

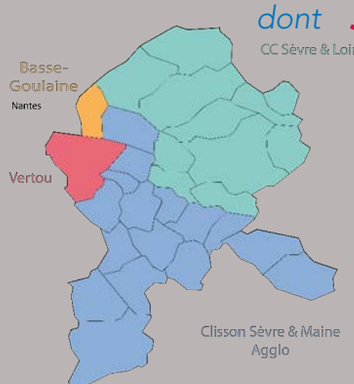

2 *intercommunalités :*

Clisson Sèvre & Maine Agglo

Sèvre & Loire communauté de communes

2 *communes*

Ville de Basse-Goulaine

Ville de Vertou

2
sites Natura 2000

701
Conseillers municipaux
pour le mandat 2020-2026

30
monuments historiques

**Insee - population en vigueur en 2020*

Vignoble Nantais

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais
Maison de Pays - 5, allée du Chantre
BP 89133 - 44191 Clisson Cedex
02 40 36 09 10 / accueil@vignoble-nantais.fr
www.vignoble-nantais.eu